



LES MAIRIES DE BROONS, CAULNES, MATIGNON ET PLANCOËT

RECRUTENT UN

MANAGER DE COMMERCE MUTUALISÉ (F/H)

Les communes de Broons, Caulnes, Matignon et Plancoët, lauréates du programme « Petites Villes de Demain », sont attachées à pérenniser, développer ou créer une nouvelle dynamique commerciale dans leurs centre-bourgs. Centralités secondaires de l'agglomération de Dinan, elles s'associent pour le recrutement d'un manager de commerces et centre-bourgs.

Le/la manager du commerce veillera à s'appuyer sur les diagnostics existants et à venir, des communes concernées dans le cadre de ses missions. Chacune aura établi une feuille de route spécifique aux besoins identifiés sur son centre-bourg.

Le/la manager de commerces aura en charge le développement de l'attractivité commerciale : l'animation commerciale, et la mise en place d'un plan d'actions stratégiques de modernisation de l'offre commerciale (accompagnement et recherche de porteurs de projets, création et adaptation de locaux commerciaux etc.), dans une logique de lutte contre la vacance commerciale et de redynamisation des centre-bourgs de chaque commune.

Celui/elle-ci devra être l'interface entre la collectivité et les représentants de commerçants, et conduira des projets en collaboration avec les différents acteurs (commerçants, porteurs de projets, propriétaires de cellules commerciales, agences immobilières, chambres consulaires, etc.), en s'appuyant sur un répertoire à créer.

Il/elle sera rattaché.e administrativement à la commune de Caulnes, et en relation étroite avec les élus et DGS de chaque commune. Il/elle assurera l'interface avec le chargé de projet PVD, et bureaux d'étude urbaine (Broons, Plancoët) sur les questions de valorisation de l'environnement urbain (vitrines, plan de déplacement, signalétique, etc.). Il veillera à ce que les projets communaux s'articulent avec les différentes politiques menées par les structures intercommunales (Dinan Agglomération et Office du Tourisme : Plateforme de e-commerce, Pass Commerce et Artisanat, Village Etape, etc.).

Il/elle pourra conseiller les commerçants sur les différents dispositifs d'aides, devra mener une veille juridique permanente et répondra aux appels à projets pouvant correspondre à la stratégie définie.

Missions :

Amélioration des facteurs locaux de commerciabilité :

- Proposer des outils pour assurer le maintien et le développement du tissu commercial du cœur de bourg.
- Eviter la vacance des locaux
- Veiller à la pluralité et la complémentarité de l'offre commerciale
- Mettre en place la prospection immobilière pour favoriser l'installation des porteurs de projets
- Identifier et mettre en relation les acteurs de l'immobilier et les porteurs de projets potentiels
- Déterminer les freins/opportunités à l'installation et proposer des accompagnements.
- Mobiliser les investisseurs

Animation commerciale :

- Contribuer à la conception et mettre en œuvre un plan global de dynamisation de l'offre commerciale.

- Mobiliser et animer le réseau des acteurs du centre-bourg.
- Fédérer et impliquer le monde des commerçants comme levier du dynamisme du centre-bourg.
- Mettre en place une écoute, veille auprès des commerçants et leurs représentants
- Réaliser un suivi en établissant des comptes rendus réguliers de l'activité et des réunions
- Résoudre des problématiques liées à l'attractivité commerciale
- Définir un mode de concertation qui devra respecter les principes de représentativité des commerçants.
- Accompagner les associations de commerçants et professionnels.

Activités occasionnelles :

- Recherche de financements
- Accompagnement des projets d'aménagement de chaque commune en cœur de bourg
- Actions de communication (pilotage de projet de vitrophanie sur les boutiques vacantes, mise en valeur des commerces, etc.)

Profil :

Formation initiale et/ou expérience significative en commerce, développement territorial ou économique, immobilier

Savoirs :

- Attractivité commerciale et leviers de développement, tissu associatif
- Cadre réglementaire et des dispositifs d'accompagnement des entreprises
- Gestion de locaux commerciaux
- Coordination de projets : animation de réunions, concertation, médiation, négociation, reporting
- Gestion de budget

Savoir-Faire :

- Maîtrise des outils de communication
- Animation de réunions
- Capacités rédactionnelles
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Force de propositions
- Rigueur et organisation

Savoirs relationnels :

- Disponibilité et écoute
- Intégrité et discrétion professionnelle
- Dynamisme
- Goût du travail en équipe
- Aisance relationnelle
- Médiation
- Diplomatie

Emploi

Contrat de 24 mois.

Permis B obligatoire. Rendez-vous fréquents en soirée et ponctuellement le week-end. Travail sur 4,5 jours (présence dans chaque commune a minima 2 jours tous les 15 jours).

Rémunération brute mensuelle entre 2 300 € et 2 500 € selon expérience.

Candidature

CV et lettre de motivation à adresser avant le 25 novembre 2021 à Madame la Maire - 10, rue de la Ville Chérel - 22350 CAULNES. Téléphone : 02 96 88 70 30 - Mail : mairie.caulnes@wanadoo.fr. Entretiens prévus semaine 50.